

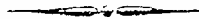
I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1894.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1890 a été voté au chiffre de fr. 551,552,202 »

Les évaluations pour l'exercice 1891 sont arrêtées à la somme de 557,957,202 »

Le chiffre des évaluations de 1891 est donc supérieur de fr. 6,605,000 » à celui du Budget voté pour l'exercice 1890.

Cette différence résulte d'augmentations et de diminutions dans les évaluations de certains produits, qui sont expliquées ci-après :

CHAPITRE 1^{er}.

IMPÔTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1886	556,753,548	7	25,571,278	2,226,954	155,887
1887	558,951,115	7	25,726,503	2,217,565	155,225
1888	540,968,847	7	25,867,745	2,017,734	141,242
1889	545,154,022	7	24,020,706	2,185,175	152,961
1890	545,450,592	7	24,180,141	2,276,570	159,435

Pour la dernière période quinquennale, l'augmentation moyenne du revenu cadastral est de 2,185,000 francs, et l'on peut prévoir la même somme pour 1891.

Le revenu imposable de cet exercice s'élèvera ainsi à 547,616,000 francs, qui, à raison de 7 %, donneront un impôt de 24,533,000 francs, supérieur de 161,000 francs aux prévisions pour 1890, et de 153,000 francs au produit réel de l'impôt pour la même année.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit et l'augmentation de la contribution personnelle pour chacune des années 1885 à 1889 sont renseignés dans le tableau ci-dessous. L'évaluation budgétaire de cet impôt pour 1890 figure également à ce tableau.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1885	18,672,525	101,673	•
1886	18,859,955	187,650	•
1887	19,054,799	194,844	•
1888	19,519,544	264,745	•
1889	19,654,976	515,452	•
1890	19,059,000 (évaluation budgétaire)	•	595,976

Les lois du 30 juillet et du 9 août 1889 ont eu pour effet de réduire de 700,000 francs le montant de l'évaluation budgétaire de 1890, laquelle a été ramenée au chiffre de 19,059,000 francs.

Si l'on tient compte de la plus-value constatée en 1888 et 1889 dans le produit de cet impôt, on peut prévoir pour 1891 une augmentation de 501,000 francs. Les prévisions budgétaires de cet exercice peuvent dès lors être fixées en chiffres ronds à 19,540,000 francs.

ART. 3. — Droit de patente.

On donne dans le tableau ci-dessous le produit du droit de patente pour chacune des années 1884 à 1888, le produit présumé de 1889 et le chiffre de l'évaluation portée au Budget de 1890. Les fluctuations subies par cet impôt pendant la même période y sont également indiquées.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1884	6,414,876	•	170,188
1885	6,255,109	•	179,767
1886	6,572,412	557,505	•
1887	6,516,715	•	255,699
1888	6,484,127	167,414	•
1889	6,445,003 (approximatif)	•	39,124
1890	6,080,000 (évaluation budgétaire).	254,997	•

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il est prudent, pour éviter tout mécompte, de ne prévoir pour l'exercice 1891 qu'une recette égale à l'évaluation budgétaire de 1890, soit une somme de 6,680,000 francs.

ART. 4. — *Redevances sur les mines.*

Le tableau qui suit indique le produit des redevances sur les mines pendant la période de 1885 à 1889; il renseigne aussi le montant présumé de cet impôt inscrit au Budget de 1890.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances sur les mines.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1885	545,670	•	52,914
1886	555,260	9,590	•
1887	506,571	•	48,698
1888	575,945	69,374	•
1889	520,127	144,182	•
1890	600,000 (évaluation budgétaire).	79,873	•

On propose de maintenir pour 1891 la somme prévue pour l'exercice précédent, soit 600,000 francs.

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.

ART. 5. — *Douanes. — Droits d'entrée.*

On propose pour 1891 une prévision de recette égale à celle qui est inscrite au Budget de 1890, soit fr. 30,130,000 »

Dans cette somme, la part du fonds communal serait de. fr. 3,376,669 »

celle du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889, de 4,920,009 »

ENSEMBLE. fr. 8,296,678 »

Il resterait ainsi pour l'État fr. 21,833,322 »
soit, comparativement à l'évaluation votée pour l'exercice 1890, une augmentation de 100 mille francs qui est expliquée à l'article 7 ci-après.

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café	fr. 2,550,000	»
29,936086 % des droits sur les eaux-de-vie (1,500,000 fr.) . . .	589,169	»
35 % — bières (400,000 fr.) . . .	140,000	»
35 % — vinaigres et acides acétiques (600,000 fr.)	210,000	»
35 % — sucres (250,000 fr.) . . .	87,500	»
TOTAL. . . .	fr. 3,576,669	»

FONDS SPÉCIAL.

Produit du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes	fr. 2,000,000	»
— autres marchandises . . .	2,920,009	»

ENSEMBLE. . . fr. 4,920,009 »

En y ajoutant le produit du droit de licence (voir l'art. 7
ci-après), évalué à 600,000 »

on obtient une somme totale de fr. 5,520,009 »
chiffre égal à la population du Royaume d'après le dernier recensement
décennal.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1889, les évaluations inscrites au Budget de 1890 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1891.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES ou 31 décembre 1888.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admis- sées pour 1890	proposées pour 1891.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers . . .	4,766,858	4,520,000	4,520,000	2,053,000	1,582,000
Eaux-de-vie indigènes.	52,205,224	54,060,000	54,060,000	25,865,769	10,196,251
Bières.	14,995,270	14,048,000	14,048,000	9,151,200	4,916,800
Vinaigres de bières .	15,544	16,000	16,000	10,400	5,600
Vinaigres autre que de bières.	2,987	2,700	2,700	1,755	945
Acide acétique . . .	55,000	5,200	5,200	5,580	1,820
Sucres	5,505,529	5,750,000	5,750,000	3,757,500	2,012,500
Glucoses	489,206	598,500	598,500	598,500	»
Tabacs	774,969	850,000	850,000	850,000	»
TOTAL. . . . fr.	58,586,587	59,650,400	59,650,400	40,934,504	18,715,896

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Si l'on tient compte du manquant de près de 500,000 francs constaté dans les recettes sur les sucres, manquant qui devra être recouvré pendant l'exercice 1890, les différences pour les diverses branches de revenu entre les recettes de 1889 et les prévisions de 1890 se compensant à un demi-million près, il semble qu'on peut maintenir ces prévisions pour 1891.

Eaux-de-vie. — D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs, au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur le vinaigre et l'acide acétique, et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 600,000 francs et à 16,000 francs, la somme à déduire est de 400,400 francs (65 % sur 616,000 francs).

La part de l'État s'élève ainsi à 24,774,600 francs (25,175,000 — 400,400 = 24,774,600). Le restant, soit 10,585,400 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 70,063914 % et 29,936086 %.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes).		Douanes. (Eaux-de-vie étrangères).		TOTAL.	
Pour l'État fr.	23,863,769	»	910,831	»	24,774,600	»
Pour le fonds communal	10,196,231	»	389,169	»	10,585,400	»
TOTAUX. . . . fr.	34,060,000	»	1,300,000	»	35,360,000	»

ART. 7. — *Recettes diverses.*

Le produit du droit de licence sur les nouveaux débits en détail de boissons alcooliques, à comprendre parmi les recettes diverses, a été évalué pour la première année à une somme de 500,000 francs. On estime que ce produit augmentera d'un cinquième pendant l'année 1891, soit de 100 mille francs.

ART. 11, litt. a. — *Successions et mutations par décès.*

La moyenne quinquennale s'élève à fr.	17,130,391	»
Le faible rendement de cet impôt en 1890 (15,428,649 fr.) commande la prudence dans l'évaluation des recettes. On propose le chiffre de	16,000,000	»
Évaluations pour 1890	16,600,000	»
DIMINUTION fr.	600,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11, litt. b. — *Droit de mutation en ligne directe.*

Produit moyen des cinq dernières années : 2,783,059 francs, qu'il convient de ramener pour 1891 au chiffre rond de	fr.	2,700,000	»
Évaluations pour 1890		2,800,000	»
DIMINUTION	fr.	100,000	»

ART. 12. — *Timbre.*

Le produit moyen, ou 5,915,729 francs, peut être adopté comme base des évaluations de 1891, soit donc	fr.	5,900,000	»
Il est inscrit au Budget précédent		5,800,000	»
AUGMENTATION	fr.	100,000	»

ART. 14. — *Amendes en matière d'impôts.*

Le montant moyen des recettes est de 598,459 francs. En présence de la diminution progressive et constante de ce produit pendant la période prise pour base des prévisions, il est prudent de ne porter au Budget qu'une somme de	fr.	560,000	»
moyenne du rendement des deux dernières années.			
Évaluations pour 1890		590,000	»
DIMINUTION	fr.	30,000	»

ART. 15. — *Amendes de condamnation en matières diverses et dommages-intérêts.*

Il convient de prendre pour base des évaluations de 1891 le montant moyen des recettes effectuées en 1888 et 1889, soit, en chiffres ronds	fr.	710,000	»
Il est porté au Budget de 1890		690,000	»
AUGMENTATION	fr.	20,000	»

CHAPITRE II.

PÉAGES

ART. 19. — *Chemins de fer.*

Les recettes de 1889, qui atteindront environ	fr.	132,000,000	»
comparées à celles de 1888, qui se sont élevées à		127,595,085	61
donneront une augmentation approximative de	fr.	4,600,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il serait excessif d'espérer des résultats aussi favorables pour les exercices 1890 et 1891 et l'on évalue la recette probable de ce dernier exercice à 156,500,000 francs.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

Les recettes de 1889 peuvent être évaluées à fr.	3,583,000	»
soit une somme supérieure de	306,183	»
à la recette de 1888 qui s'est élevée à fr.	3,278,815	»

Cette augmentation est exceptionnelle et doit être attribuée à l'Exposition de Paris et au rachat des câbles anglo-belges par les Gouvernements belge et anglais; elle ne peut être prise pour base de l'évaluation de la recette de 1891.

Le chiffre voté pour 1890 étant de 3,800,000 francs, soit une augmentation de 215,000 francs sur le produit présumé de 1889, provenant, en partie, de la reprise des câbles anglo-belges et dont les effets n'ont porté que sur neuf mois de l'année 1889, on peut évaluer à 190,000 francs, l'augmentation probable de la recette de 1891 comparée à celle de 1890.

La recette approximative de 1891 peut ainsi être estimée à 3,990,000 francs.

ART. 21. — *Postes.*

D'après les résultats connus, les recettes de 1889 atteindront la somme de fr.	16,100,000	»
soit, relativement à la recette de 1888, qui est de	15,470,000	»
une augmentation d'environ fr.	630,000	»

Mais l'accroissement annuel de la période quinquennale n'ayant été que de 423,000 francs, il serait prudent de ne prévoir pour 1890 et 1891 qu'une augmentation annuelle de 300,000 francs, ce qui donnerait comme recette présumée de ce dernier exercice fr. 16,100,000 + 1,000,000 = 17,100,000 francs.

Dans ce chiffre est comprise la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation des effets de commerce, qui peut être évaluée à 710,000 francs.

Cette somme n'entrant pas dans la formation du fonds communal doit être déduite de la recette totale pour obtenir la somme nette à partager entre

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'État et les communes, soit fr. 17,100,000 — 710,000 = fr. 16,390,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal, soit . . . 6,719,900 »

La part de l'État serait donc de fr. 9,670,100 »
laquelle, augmentée du produit de l'encaissement des effets
de commerce 710,000 »

donnerait comme recette au profit du Trésor fr. 10,380,100 »
soit une somme supérieure de 433,500 francs au chiffre voté pour 1890.

ART. 23. — *Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.*

D'après les recettes effectuées en 1889. du chef du produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre, les évaluations de recette qui sont, pour 1890, de 63,000 francs, peuvent être portées à 70,000 francs, soit une augmentation de 3,000 francs.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 24. — *Domaines. — Valeurs capitales.*

Depuis 1886, les recettes dépassent sensiblement le chiffre de 300,000 francs, admis pour l'exercice 1890.

Le produit moyen des quatre dernières années s'élevant à 538,269 francs, on fixe à 530,000 francs l'évaluation pour 1891. Soit une augmentation de 30,000 francs.

ART. 25. — *Forêts.*

La moyenne du produit des années 1885 à 1888 est de 750,594 francs.

La recette de l'exercice 1889, au 31 décembre, est de . . . 727,853 »
somme qui doit être augmentée des recouvrements à effectuer
en 1890, soit 20,000 »

ENSEMBLE. . . fr. 747,853 »

Les évaluations pour 1891 peuvent être fixées à . . . fr. 750,000 »
au lieu de 800,000 »

DIMINUTION. . . fr. 50,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26. — *Dépenses des chemins de fer de l'État.*

La recette moyenne des cinq dernières années, déduction faite de la plus faible et de la plus forte, s'élève à 181,136 francs.

L'évaluation antérieure étant de	fr.	200,000	»
il y a lieu de la réduire à		180,000	»
EN MOINS.	fr.	20,000	»

ART. 27. — *Établissements et services régis par l'État.*

La recette, en 1889, a été de 192,509 francs.

On propose d'élever à	fr.	160,000	»
l'évaluation antérieure qui était de.		150,000	»
EN PLUS.	fr.	50,000	»

ART. 50. — *Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'Administration des postes.*

Le nombre des abonnés aux *Annales parlementaires* et au *Compte-rendu analytique* ayant notablement diminué, il y a lieu de réduire de 51,000 francs l'évaluation de 1891 comparativement à celle de 1890.

ART. 51. — *Produits divers des prisons.*

Une augmentation de 20,000 francs des produits divers des prisons se justifie par le fait que les droits et produits dépasseront d'environ pareille somme le chiffre prévu au Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1890. L'évaluation peut donc être portée de 510,000 francs à 550,000 francs pour l'exercice 1891.

ART. 52. — *Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit réalisé en 1889 correspond à peu près au montant de l'évaluation, soit 3,000,000 de francs.

La même évaluation a été adoptée pour l'année 1890, et l'on ne voit actuellement aucune raison pour modifier le chiffre à porter au Budget de l'exercice 1891.

ART. 53. — *Produits des actes des commissariats maritimes.*ART. 54. — *Produits des droits de chancellerie.*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 35. — *Produits des droits de pilotage.*

ART. 36. — *Produits des droits de fanal.*

Il résulte des recettes faites en 1889, que les produits qui font l'objet des articles 33, 34, 35 et 36 du projet de loi du Budget des Voies et Moyens peuvent être respectivement augmentés pour l'exercice 1891, de 5,000 francs, de 500 francs, de 20,000 francs et de 15,000 francs comparativement à l'évaluation faite pour l'exercice 1890.

ART. 37. — *Produits de la régie du MONITEUR (arrêté royal du 21 juin 1868).*

Eu égard aux recettes constatées en 1889, il y a lieu de prévoir pour l'exercice 1891 une augmentation de 3,000 francs sur les produits de la régie du *Moniteur*.

ART. 38. — *Produits des écoles agricoles.*

Sans craindre de mécompte, on peut évaluer à 285,000 francs, soit 2,000 francs de plus qu'en 1890, les produits des écoles agricoles pour l'exercice 1891.

ART. 40. — *Produit du placement des fonds disponibles du Trésor.*

Les placements en valeurs étrangères ont produit en 1889 la somme de 1,056,300 francs, dépassant ainsi les évaluations de plus de moitié.

Cela est dû à ce qu'une somme s'élevant en moyenne à 58,000,000 de francs a pu rester placée pendant toute l'année; de plus, le taux de l'escompte à Londres et à Berlin a été particulièrement élevé durant ces derniers mois.

Il est désirable de conserver en portefeuille, d'une manière permanente, un capital important. En supposant 50 millions de francs, le produit des placements, au taux normal de l'escompte à l'étranger, peut être porté au Budget pour une somme de 800,000 francs, dépassant de 300,000 francs le montant des évaluations admises pour les exercices précédents.

ART. 43. — *Intérêts à 3 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo.*

Pendant la période de construction du chemin de fer, il sera bonifié un intérêt de 3 1/2 % l'an sur les sommes versées du chef de la souscription des actions de capital.

Les versements opérés à ce jour s'élèvent à 40 %, soit 4,000,000 de francs. 20 % doivent être appelés au plus tard le 1^{er} mars 1891. En supposant que l'appel de fonds ne soit pas fait avant cette date, le montant des intérêts à percevoir pour l'exercice 1891 sera de 200,000 francs (chiffre rond).

Pour l'exercice 1890, le Trésor recevra 140,000 francs qui seront rattachés aux recettes accidentelles.

(16)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1890, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées seront recouvrés, pendant l'année 1891, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1891, sont évaluées à la somme de trois cent trente-sept millions neuf cent cinquante-sept mille deux cent deux francs (337,957,202 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1891.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1891.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		CHAPITRE 1 ^{er} . IMPÔTS.			
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.			
	1	Contribution foncière.	24,353,000 "		
	2	Principal (y compris 5,525,000 francs pour la valeur locative)	15,851,000 "	50,955,000 "	
		15 centimes additionnels ordinaires sur le prin- cipal.	2,575,000 "		
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.	1,109,000 "		
		Frais d'expertise	25,000 "		
	3	Droit de pa- tente	6,680,000 "		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportion- nelle).	600,000 "		
		Principal	480,000 "		
		25 centimes additionnels	120,000 "		
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.			
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes . . . Droits d'entrée.	(¹) 21,833,322 "		
		a. Vins étrangers	(²) 2,958,000 "		
		b. Eaux-de-vie indigènes.	(³) 25,865,769 "		
		c. Bières.	(⁴) 9,151,200 "		
		d. Vinaigres de bières	(⁵) 10,400 "		
	6	Accises . . . e. " autres que de bières	(⁶) 1,755 "	40,934,504 "	
		f. Acide acétique	(⁷) 5,380 "	65,127,826 "	
		g. Sucres de canne et de betterave.	(⁸) 3,757,500 "		
		h. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	398,500 "		
		i. Tabacs indigènes	850,000 "		
		a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	10,000 "		
		7	Recettes di- verses . . . b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droit de licence, rétribu- tions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	360,000 "	
			(⁹) 350,000 "		
			A REPORTER. fr.	114,080,826 "	

(¹) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,550,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières venant de l'étranger, soit 140,000 francs; de 29.936086 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 389,169 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 210,000 francs, ensemble une somme de 3,576,669 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et du produit du droit d'entrée sur les autres marchandises, soit 2,920,000 francs, ensemble une somme de 4,920,000 francs, attribuée au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(²) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,592,000 francs.

(³) Id. 29.936086 % id. 10,196,231 francs.

(⁴) Id. 35 % id. 4,916,800 francs.

(⁵) Id. id. id. 8,600 francs.

(⁶) Id. id. id. 945 francs.

(⁷) Id. id. id. 1,820 francs.

(⁸) Id. id. id. 2,012,500 francs.

(⁹) Id. du produit probable du droit de licence, soit 600,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		ENREGISTREMENT, ETC.	Report fr.	114,080,826 .
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement	20,400,000 .	
	9	Grefse	1,270,000 .	
	10	Hypothèques	3,300,000 .	
	11	a. Successions et mutations par décès . fr. 16,000,000 .	19,010,000 .	50,978,000 .
		b. Droit de mutation en ligne directe . . . 2,700,000 .		
		c. Droits dus par les époux survivants . . . 310,000 .		
	12	Timbre	5,000,000 .	
	13	Naturalisations	98,000 .	
	14	Amendes en matière d'impôts	560,000 .	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts	710,000 .	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		103,058,826 .
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux	1,250,000 .	
	17	Routes appartenant à l'État	5,000 .	1,555,000 .
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . .	300,000 .	
	19	Chemin de fer	136,500,000 .	
	20	Télégraphes et téléphones	3,990,000 .	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	a. Taxes des correspondances en général fr. 9,273,000 .	10,380,100 .	151,715,100 .
		b. — sur les mandats et bons de poste . . 542,200 .		
		c. — sur les abonnements 54,900 .		
		d. — sur les effets de commerce 710,000 .		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	775,000 .	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	70,000 .	
		A REPORTER fr.		518,508,926 .

(1) Le produit brut des postes est évalué à 17,100,000 francs, comprenant une recette de 710,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 16,390,000 francs, et s'élève ainsi à 6,719,900 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			Report . . fr.	318,308,926 .
		CHAPITRE III.		
		CAPITAUX ET REVENUS.		
	24	Domaines (valeurs capitales)	530,000 .	
	25	Forêts	750,000 .	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	26	Dépenses du chemin de fer	180,000 .	
	27	Établissements et services régis par l'État	160,000 .	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	500,000 .	
	29	Revenus des domaines	560,000 .	
CHEMINS DE FER, ETC.	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	94,000 .	
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	330,000 .	
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	3,000,000 .	
	33	— des actes des commissariats maritimes	125,000 .	
	34	— des droits de chancellerie	9,000 .	10,403,000 .
	35	— des droits de pilotage	2,560,000 .	
	36	— des droits de fanal.	1,015,000 .	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	86,000 .	
	38	— des écoles agricoles	283,000 .	
	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,200,000 .	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	800,000 .	
	41	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	400,000 .	
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,821,000 .	
	43	Intérêts à 3 1/2 % sur 20,000 actions de capital à la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	200,000 .	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	460,000 .	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	140,000 .	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptes.	18,000 .	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	480,000 .	
PRISONS.	48	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers de prisons pour achat de matières premières (pour mémoire)	•	
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,084 .	
		A REPORTER.	1,120,984 .	334,711,926 .

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPORT fr.	1,120,984 »	334,711,926 »
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 »	
	51	Recettes diverses et accidentelles	500,000 »	
	52	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées	732 »	
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 »	3,245,276 »
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 »	
	55	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	30,000 »	
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . .	175,000 »	
	57	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles	53,000 »	
	58	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,329,000 »	
TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS fr.				337,957,202 »

(92)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1891.



(24)

ÉTAT
DES
PRODUITS ET REVENUS
RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1885, 1886, 1887, 1888 ET 1889,
ET COMPARAISON,
AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1890,
DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1891.



BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1886.	1887.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	48,668,496	40,338,913	40,404,587
	Douanes, accises et recettes diverses.	64,038,035	64,398,440	66,840,451
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	51,685,557	52,756,000	52,807,267
TOTAUX fr.		164,392,086	166,494,253	160,142,305
II. — Péages		129,378,196	127,585,204	154,258,601
III. — Capitaux et revenus		16,014,445	17,755,801	16,827,960
IV. — Remboursements		5,385,575	4,308,605	5,286,821
TOTAUX GÉNÉRAUX fr.		513,170,302	515,041,955	523,515,687

DÉVELOP

		I. — IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier.	23,415,391	23,571,278	23,726,504	
	2	Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise).	18,672,523	18,859,954	19,054,790	
	3	Patentes (principal et 20 % additionnels).	6,255,110	6,572,412	6,516,715	
	4	Relevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.)	345,670	355,269	306,571	
	TOTAUX fr.		48,668,496	49,358,913	49,404,587	
	5	Douanes : Droits d'entrée.	24,481,410	24,314,871	25,987,479	
	6	Accises.	Vins étrangers	3,002,444	2,818,970	2,901,045
			Eaux-de-vie indigènes	23,142,671	23,182,203	25,418,638
			Bières	8,847,702	8,855,150	9,322,126
			Vinaigres	11,521	13,505	11,042
Sucres.			2,977,149	3,528,248	3,628,156	
Glucoses et autres sucres non cristallisables.			353,748	393,070	429,188	
Tabacs indigènes			719,757	965,611	752,862	
TOTAUX fr.		59,054,972	59,754,757	40,465,937		
7	Recettes diver- ses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	9,541	9,437	9,970	
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâti- ments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	492,110	319,595	379,065	
		TOTAUX. . .	501,651	328,832	389,035	
TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. . .		64,038,033	64,398,440	66,840,451		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

50,047,560	50,704,740	49,656,821	50,491,000	50,955,000	462,000	•
69,510,698	69,549,152	66,827,555	65,027,826	65,127,826	100,000	•
55,524,000	50,168,517	52,202,628	51,588,000	50,978,000	120,000	730,000
172,882,958	170,422,418	168,666,804	165,106,820	165,058,820	682,000	730,000
141,889,544	147,590,945	156,060,476	147,121,600	153,250,100	6,128,500	•
15,551,854	16,496,640	16,529,756	15,878,500	16,405,000	625,500	101,000
2,725,887	5,406,181	5,422,214	5,245,276	5,245,276	•	•
555,052,025	557,716,182	524,679,250	551,552,202	557,057,202	7,456,000	851,000
AUGMENTATION . . . fr.					6,605,000	

PEMENTS.

25,867,745	24,020,706	23,720,325	24,172,000	24,355,000	161,000	•
19,519,545	19,621,269	19,105,778	19,059,000	19,540,000	501,000	•
6,484,127	6,541,647	6,450,002	6,680,000	6,680,000	•	•
575,945	520,127	580,716	600,000	600,000	•	•
50,047,560	50,704,740	49,656,821	50,491,000	50,955,000	462,000	•
27,579,040	27,455,771	25,959,714	21,755,522	21,855,522	100,000	•
5,015,071	5,098,458	2,966,978	2,958,000	2,958,000	•	•
25,817,874	25,752,970	23,462,871	25,865,769	25,865,769	•	•
9,408,516	9,745,626	9,255,580	9,151,200	9,151,200	•	•
15,429	34,065	17,251	15,555	15,555	•	•
5,758,184	5,775,555	5,555,010	5,757,500	5,757,500	•	•
518,586	489,206	456,760	598,500	598,500	•	•
810,041	774,069	804,644	850,000	850,000	•	•
41,541,402	41,069,229	40,456,874	40,954,504	40,954,504	•	•
9,484	9,408	8,980	10,000	10,000	•	•
580,882	457,684	401,787	550,000	550,000	•	•
590,166	444,152	410,767	560,000	560,000	•	•
69,510,698	69,549,152	66,827,555	65,027,826	65,127,826	100,000	•

Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1885.	1886.	1887.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		1. — IMPÔTS (suite).			
	8	Enregistrement { Actes { Civils { Sous seing privé { Judiciaires { D'huissiers { Lettres de noblesse { Permis de changer de nom de famille	17,502,801 728,042 1,012,182 1,025,729 2,030 580	18,063,310 775,252 908,601 991,521 11,600 10,440	17,771,994 682,265 1,001,734 986,019 1,450 1,740
		Totaux fr.	20,071,564	20,820,704	20,445,202
	9	Grefle { Mise au rôle { Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	87,901 570,468	86,855 592,867	85,595 584,683
		Totaux fr.	464,369	479,722	470,076
	10	Hypothèques { Droits d'inscription { Droits de transcription d'actes de mutation	254,874 3,018,060	245,697 3,151,025	251,514 3,115,742
		Totaux fr.	3,252,934	3,574,720	3,567,256
	11	Successions { Droits de succession { Id. de mutation par décès { Id. de mutation sur les successions en ligne directe { Id. dus par les époux survivants	16,421,595 446,470 2,676,658 525,927	16,782,078 255,515 2,749,256 528,712	17,164,684 536,405 3,152,002 290,799
		Totaux fr.	10,868,450	20,095,541	20,945,890
	12	Timbre. Débit. Timbres fixes. { Passe-ports { à l'intérieur à l'étranger Timbres proportionnels pour effets de commerce Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger Timbres adhésifs pour affiches Timbres de dimension Visa. Timbres proportionnels Timbres de dimension Timbres fixes. Warrants Extraordinaire. Timbres proportionnels. { Effets de commerce { Bons de caisse, billets au porteur, etc. { Effets, récépissés, obligations, etc. { Coupures Timbres de dimension. { Papiers blancs pour actes, etc. { Affiches	2 5,652 478,750 1,050 488,100 248,455 231,698 2,312,246 121,052 26,277 531 1,058,055 366,856 " " " " " " " " 206,656 71,158	12 4,296 468,860 1,015 474,169 216,494 10,620 2,358,471 150,544 28,567 454 1,014,076 451,061 " " " " " " " " 291,981 65,255	2 5,652 471,068 805 475,791 250,010 15,052 2,560,210 158,204 28,603 658 1,080,214 425,680 " " " " " " " " 315,252 57,906
		Totaux fr.	5,695,862	5,700,292	5,877,259
	13	Timbre sur les polices d'assurances	1,023,490	1,011,084	579,575
	14	Naturalisations	29,000	55,250	55,000
	15	Amendes en matière d'impôts	458,177	425,553	392,594
		Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses	821,931	736,054	786,635
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . fr.	51,685,557	52,750,900	52,897,267

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891	En PLUS.	En MOINS.	
20,547,557	20,561,690	20,449,501	20,400,000	20,400,000	.	.	
20,547,557	20,561,690	20,449,501	20,400,000	20,400,000	.	.	
475,555	490,482	476,040	1,270,000	1,270,000	.	.	
475,555	490,482	476,040	1,270,000	1,270,000	.	.	
5,444,757	5,402,589	5,568,407	5,500,000	5,500,000	.	.	
5,444,757	5,402,589	5,568,407	5,500,000	5,500,000	.	.	
21,918,111	18,611,487	20,287,492	19,710,000	19,010,000	.	700,000	
21,918,111	18,611,487	20,287,492	19,710,000	19,010,000	.	700,000	
6,057,801	6,187,552	5,915,749	5,800,000	5,900,000	100,000	.	
6,057,801	6,187,552	5,915,749	5,800,000	5,900,000	100,000	.	
4,528 19,250 564,654 602,929	2,002 25,750 855,235 751,851	524,074 28,450 599,259 765,876	. 28,000 590,000 690,000	. 28,000 560,000 710,000	 20,000	. . . 50,000 .	
55,524,900	50,168,517	52,202,628	51,588,000	50,978,000	120,000	750,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1886.	1887.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	83,991	76,259	60,740
		Maestricht à Bois-le-Duc	60,519	63,450	67,743
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	290,518	269,506	220,335
		Embranchement vers le camp de Beverloo	542	443	296
		Id. vers Hasselt	11,815	9,840	7,891
		Id. vers Turnhout	8,810	7,100	6,027
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor.	26,651	21,684	20,594
		Sambre.	285,862	248,216	179,951
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	516,608	270,541	181,169
		Centre	"	"	970
		Mons à Condé	115,502	90,785	61,410
		Pommerœul à Antoing	112,729	82,585	57,557
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	9,856	7,969	5,565
		{ Schipdonck à Balgerkoeke	1,825	1,550	2,947
		Roulers à la Lys	1,898	2,081	2,020
		Gand à Ostende. { Droit général	35,169	34,091	35,795
		{ Droit à la porte de Damme.	468	615	157
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France.	15,555	12,355	9,661
		Moervaert.	5,226	2,780	5,288
		Grande Nèthe	858	757	649
		Petite Nèthe (canalisée)	5,595	2,643	2,365
		Nèthe inférieure (pont de Waelhem)	725	580	"
		Gand à Terneuzen	20,414	22,014	25,254
		Meuse	72,250	81,455	103,152
		Ourthe	8,157	8,794	6,191
		Escaut	54,254	60,805	81,007
		Lys	24,152	51,824	50,426
		Démer	895	920	686
		Yser	4,681	4,488	4,412
		Ypres à l'Yser	"	"	2,095
		Loo	"	"	264
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	75	224	422
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	24,294	26,975	26,257
	17	Routes appartenant à l'État	4,680	4,150	5,055
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	"	"	"
			TOTAUX. . . . fr.	1,595,695	1,449,792
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	19	Chemins de fer	115,700,015	115,467,195	120,145,736
	20	Télégraphes et téléphones	2,768,121	2,887,962	2,080,523
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	8,714,715	8,956,058	9,250,784
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	551,554	572,115	605,549
	23	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	48,098	51,272	61,687
		TOTAUX DES PÉAGES fr.	120,378,106	127,385,294	154,258,601

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
1,154,069	1,200,106	1,522,620	1,250,000	1,250,000	"	"	
4,555 100,000	6,200 "	4,928 20,000	5,000 300,000	5,000 300,000	" "	" "	
1,258,624	1,200,306	1,547,548	1,535,000	1,535,000	"	"	
127,221,758 3,286,372	152,057,000 3,583,000	121,718,311 3,101,596	131,000,000 3,800,000	136,500,000 3,990,000	5,500,000 190,000	" "	
9,561,311 698,105 65,174	9,763,737 712,000 66,900	9,207,300 627,465 58,226	9,946,600 775,000 65,000	10,580,100 775,000 70,000	433,500 " 5,000	" " "	
141,889,544	147,590,943	156,060,470	147,121,600	155,250,100	6,128,500	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1885.	1886.	1887.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	24	III. — CAPITAUX ET REVENUS. Prix de vente de terrains { Rivières et canaux 15,250 11,345 5,716 { Routes 58,572 22,751 35,144 Produit d'autres aliénations d'immeubles 3,121 20,900 71,935 Produits { des successions en déshérence 63,969 197,446 180,339 { nets des épaves 1,105 716 572 Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés 1,894 1,545 2,602 Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. 122 115 77 provenant du Département des Affaires étrangères " " " id. id. des Finances 9,456 19,122 24,165 id. id. de la Guerre 126,058 158,547 125,725 id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics 41,450 60,709 45,148 id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique 19,524 1,809 15,201 id. id. de la Justice 25,785 15,687 14,001 id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes 5,612 5,269 4,061 id. de la Cour des Comptes 1,514 2,025 2,984 Remboursement { du fonds de l'industrie nationale " " 4,249 { de créances ordinaires 786 20,000 " Rachat et transfert de rentes 972 85 581 Transactions en matière domaniale " " " Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris 11,859 23,722 22,107 Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux) 200 1,003 1,297 Produit d'objets saisis et confisqués 4,627 7,370 4,878 Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis 1,001 1,609 935 TOTAUX. . . . fr. 566,615 549,581 559,663				
	25	Domaines (valeurs capitales). Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage. Forêts. Prix de vente de coupes de bois 615,352 561,321 597,072 Id. de chablis, bois de délit et d'élagages 130,519 97,189 92,770 Id. d'objets saisis et confisqués " " " Id. de glandée, panage, foin et herbages 567 1,530 1,749 Fermages des propriétés dépendantes des forêts 8,260 7,072 7,959 Id. du droit de chasse 14,724 15,314 15,214 Id. id. de pêche (baux et licences) " " " Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral 4,281 5,690 2,843 Redevances pour construction d'usines et droit d'usage 17,966 18,543 17,584 Indemnités pour carbonisation 46 " 18 TOTAUX. . . . fr. 789,715 705,505 735,218 A REPORTER . . . fr. 1,150,330 1,255,146 1,204,881				

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
519,439	526,596	504,539	500,000	550,000	50,000	•	
519,439	526,596	504,539	500,000	550,000	50,000	•	
771,881	747,855	750,046	800,000	750,000	•	50 000	
771,881	747,855	750,046	800,000	750,000	•	50,000	
1,291,520	1,274,249	1,254,385	1,300,000	1,280,000	50,000	50,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1885.	1886.	1887.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	26	REPORT. . . fr.	1,156,330	1,235,146	1,294,881	
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).				
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	24,114	26,220	22,984	
		Location de bâtiments.	17,784	15,293	14,450	
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	15,858	13,128	11,866	
		Id. de viilanges.	"	"	"	
		Relevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810.	"	324	572	
		Argent non réclamé.	2,739	1,919	1,948	
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises.	80,215	69,855	161,568	
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	16,822	10,811	11,812	
	27	Id. d'objets non réclamés.	18,601	15,567	12,475	
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc.	10,576	6,686	4,095	
		TOTAUX. . . fr.	184,687	159,741	241,550	
		École militaire. — Pensions des élèves.	69,037	74,951	115,616	
		École vétérinaire. { Pensions d'animaux malades.	7,264	6,102	7,882	
		{ Produits des ventes d'objets divers.	1,606	480	540	
		Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.	182	"	"	
		Bénéfices de la fonderie de canons.	"	"	"	
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,522	15,544	15,536	
		Section normale d'enseignement moyen pour filles.	560	5,680	4,560	
	28	Produit du Jardin Botanique de Bruxelles.	14,005	13,601	14,522	
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.	355	95	97	
		TOTAUX. . . fr.	108,579	114,451	158,155	
		Produit des examens universitaires.	16,840	16,265	17,255	
		Id. des examens et visa des diplômes.	49,141	44,565	47,305	
		Id. des diplômes des artistes vétérinaires.	"	"	"	
		Id. des brevets d'invention.	284,200	297,130	319,110	
		Id. du quart des salaires sur transcriptions.	42,197	44,142	47,046	
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consi- gnation.	24	25	39	
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la con- vention littéraire faite avec la France.	292	444	236	
	28	Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de com- merce.	5,061	4,550	4,875	
		Restitutions volontaires.	10	5	6	
		Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées).	150	400	360	
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées.	16	5	4	
		Restitution de parts d'amendes indument attribuées.	18	40	67	
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication.	59,464	69,602	76,977	
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	6,674	2,853	5,831	
		Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	22,608	20,905	"	
		Produit des conférences données aux élèves droguistes.	"	1,051	788	
		TOTAUX. . . fr.	465,585	502,878	519,897	
		A REPORTER. . . fr.	1,914,781	2,052,216	2,214,481	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
1,291,320	1,274,249	1,254,385	1,300,000	1,280,000	30,000	50,000	
198,981	145,526	185,657	200,000	180,000	•	20,000	
198,981	145,526	185,657	200,000	180,000	•	20 000	
178,573	206,508	155,215	130,000	160,000	30,000	•	
178,573	206,508	155,215	130,000	160,000	30,000	•	
514,085	535,668	507,583	500,000	500,000	•	•	
514,085	535,668	507,583	500,000	500,000	•	•	
2,182,950	2,159,751	2,100,838	2,130,000	2,120,000	60,000	70,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1885.	1886.	1887.	
		REPORT fr.	1,914,781	2,052,216	2,214,481	
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	96,140	101,150	117,889	
		Domaine de Tervueren	8,120	8,056	7,268	
		Fermages	1,850	1,826	875	
		Menus produits	49,775	56,208	54,769	
		Génie militaire. { Location de biens-fonds et de bâtiments.	9,015	14,892	9,740	
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,745	5,985	5,971	
		Fermages de pêche et de chasse.	974	814	815	
		Arrérages de rentes	2,666	2,088	2,581	
		Redevances pour concessions de prises d'eau	10,500	7,500	8,209	
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale.	"	2,400	2,524	
		Id. id. de créances ordinaires.	1,620	1,572	1,585	
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810).	54,866	52,997	58,969	
		Location de terrains pro- { Rivières et canaux	5,707	5,525	6,612	
		venant d'emprises	76,412	140,085	121,254	
		Vente d'arbres, planta- { Rivières et canaux	189,209	142,850	162,814	
		tions, herbages, etc.	48,125	45,541	45,545	
		Droits de pêche (rivières et canaux).	5,499	1,796	442	
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)				
		TOTAUX. . . . fr.	542,208	547,155	565,251	
		TOTAUX (Enregistrement et domaines). . . . fr.	2,456,989	2,579,569	2,779,752	
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	54,775	54,254	55,417	
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	4,060	4,172	4,956	
		Id. id. aux Annales parlementaires	40,806	53,207	27,545	
		Id. id. au Compte rendu analytique	45,241	29,988	27,221	
		Id. id. au Recueil des lois	168	200	200	
		Id. id. aux Documents parlementaires	94	84	84	
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.). . . . fr.	125,142	101,885	95,225	
		Produits divers des prisons	120,957	151,652	282,956	
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	5,168,745	5,255,884	5,258,491	
		Id. des actes des commissariats maritimes.	109,021	104,551	112,202	
		Id. des droits de chancellerie	8,511	8,893	9,591	
		Id. id. de pilotage	2,077,585	2,066,095	2,504,688	
		Id. id. de fanal.	852,257	850,695	923,650	
		Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	78,290	85,569	80,145	
		Id. des écoles agricoles	275,859	271,872	262,284	
		Part réservée à l'Etat, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,115,815	1,022,808	1,182,028	
		Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	860,564	504,000	902,200	
		Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	559,206	588,808	460,019	
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,429,728	6,582,142	4,267,991	
		Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	"	"	"	
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . . fr.	13,515,577	14,940,915	13,672,069	
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS. . . . fr.	16,014,445	17,755,801	16,827,960	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
2,182,950	2,159,751	2,100,838	2,150,000	2,120,000	60,000	70,000	
559,104	625,577	567,858	560,000	560,000	"	"	
559,104	625,577	567,858	560,000	560,000	"	"	
2,742,065	2,785,528	2,668,696	2,690,000	2,680,000	60,000	70,000	
87,148	86,569	98,594	125,000	94,000	"	31,000	
87,148	86,569	98,594	125,000	94,000	"	31,000	
285,516	291,600	222,084	510,000	550,000	20,000	"	
3,000,756	2,944,991	3,125,769	3,000,000	3,000,000	"	"	
116,510	121,500	112,677	120,000	125,000	5,000	"	
10,065	10,618	9,495	8,500	9,000	500	"	
2,265,595	2,551,500	2,195,012	2,540,000	2,560,000	20,000	"	
968,685	1,014,500	921,955	1,000,000	1,015,000	15,000	"	
91,922	105,051	89,751	85,000	86,000	5,000	"	
280,044	280,400	274,092	281,000	285,000	2,000	"	
1,196,975	1,314,252	1,165,975	1,200,000	1,200,000	"	"	
828,400	1,056,500	700,295	500,000	800,000	300,000	"	
415,001	418,961	405,999	400,000	400,000	"	"	
3,271,578	3,716,590	4,455,566	3,821,000	3,821,000	"	"	
"	"	"	"	200,000	200,000	"	
12,445,507	15,555,145	15,540,562	12,755,500	15,299,000	545,500	"	
15,555,854	16,408,640	16,529,756	15,878,500	16,403,000	625,500	101,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1888.	1886.	1887.	
IV. — REMBOURSEMENTS.						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44	Frais de perception des centimes provinciaux	121,624	122,570	122,777	
		id. id. communaux	541,187	359,011	567,722	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	143,065	158,758	163,568	
		TOTAUX (contributions directes, etc.). . . . fr.	606,774	620,559	654,067	
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes.	600	567	"	
		Actes de chargement de divers chefs	1,275	2,926	475	
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	12,943	45,094	4,156	
		Recouvrements divers	61,655	15,921	22,812	
		TOTAUX. . . . fr.	76,455	64,508	27,423	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Frais de poursuites et d'instances	2,141	60	355	
		Frais de surveillance de bois { aux communes et aux hospices.	240,008	156,829	105,224	
		appartenant { aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"	
		Ministère des Finances. { Remboursement et dégrèvement de contributions.	1	218	20	
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	3,288	3,757	3,654	
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 %	"	"	"	
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères.	"	32	"	
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	1,978	2,031	1,848	
		Restitution de droits	17	51	98	
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits.	985	756	27	
		Ministère de la Guerre. { Restitution de droits	20	582	"	
		Remboursements divers	1,174	"	555	
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude.	"	"	"	
		Frais de justice en matière de garde civique.	9,295	11,019	10,673	
		Remboursement de subsides	1,583	342	2,007	
		Restitution de droits	"	"	"	
		Remboursements divers	"	"	"	
		Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	112,569	115,835	144,868	
		Frais de justice en matière de simple police	114,507	105,682	105,927	
		id. militaire	1,735	1,837	2,122	
		id. en matière de faillites.	"	"	190	
		Frais d'entretien de mendiants	7,575	2,110	653	
		Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. { Canal { Annuités des propriétaires riverains.	"	"	"	
		de la Campine. { Rachat des annuités	"	"	"	
		Frais de surveillance de travaux publics concédés	24,642	24,975	23,075	
		id. d'entretien de routes concédées	"	"	"	
		Restitution de droits	67	"	572	
		Remboursements divers	163	"	570	
		Totaux. . . . fr.	521,555	405,925	492,308	
		TOTAUX (enregistrement et domaines). . . . fr.	598,008	470,233	510,731	
		A REPORTER. . . . fr.	1,204,782	1,090,572	1,173,798	

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
500,497	518,376	490,755	460,000	460,000	.	.	
158,412	178,750	156,690	140,000	140,000	.	.	
658,909	697,126	647,445	600,000	600,000	.	.	
18,631	22,460	41,857	18,000	18,000	.	.	
18,631	22,460	41,857	18,000	18,000	.	.	
459,945	467,211	469,589	480,000	480,000	.	.	
459,945	467,211	469,589	480,000	480,000	.	.	
478,576	489,680	511,246	498,000	498,000	.	.	
1,157,485	1,186,806	1,158,089	1,098,000	1,098,000	.	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

Administrations.	Articles du Budget de 1891.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1885.	1886.	1887.	
		REPORT. . . fr.	1,204,782	1,000,572	1,175,708	
		IV. — REMBOURSEMENTS (suite)				
PRISONS.	48	Reconvements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières (pour mémoire)	269,750	221,012	•	
	40	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	21,508	21,508	22,084	
		TOTAUX (prisons). . . fr.	291,064	242,520	22,084	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	42,415	57,178	50,510	
	51	Recettes diverses et accidentelles	998,657	1,619,627	800,006	
	52	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées.	8,955	1,555	1,555	
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,560	1,560	1,560	
	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,800	9,800	9,800	
	55	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	55,948	27,757	50,076	
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000	175,000	175,000	
	•	Quotes-parts d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1/26 juin 1877.	246,453	123,227	•	
	57	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	•	67,557	30,423	
	58	Parts des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	371,163	892,914	991,531	
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	1,889,729	2,075,713	2,090,059	
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	5,585,575	4,508,605	5,286,821	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1888.	1889.		adoptées pour l'exercice 1890.	proposées pour l'exercice 1891.	En PLUS.	En MOINS.	
1,157,485	1,186,806	1,158,680	1,098,000	1,098,000	"	"	
"	"	98,154	"	"	"	"	
22,984	22,984	22,515	22,984	22,984	"	"	
22,984	22,984	120,467	22,984	22,984	"	"	
46,554	80,542	55,440	45,000	45,000	"	"	
583,677	815,696	921,535	500,000	500,000	"	"	
4,878	"	3,295	752	752	"	"	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
9,800	10,200	9,880	10,200	10,200	"	"	
18,597	20,538	26,579	50,000	50,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
"	"	73,956	"	"	"	"	
33,088	31,420	32,494	33,000	33,000	"	"	
885,464	1,061,655	840,541	1,320,000	1,529,000	"	"	
1,563,418	2,196,501	2,145,058	2,124,292	2,124,292	"	"	
2,723,887	3,406,181	3,422,214	3,245,276	3,245,276	"	"	

(42)